



| | | |
|--------------|--------------|----------|
| 2.00 crédits | 0 h + 30.0 h | Q1 et Q2 |
|--------------|--------------|----------|

| | |
|---|--|
| Enseignants | Delens Cécile ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Thèmes abordés | Les activités abordées pour rencontrer ces objectifs seront : - l'initiation technique aux principes généraux du mouvement expressif et aux significations expressives du temps, de l'espace, de la dynamique et du corps propre; - le jeu avec l'équilibre comme définition de l'essence du mouvement expressif; - l'exercice de la synchronisation de phrases de mouvements divers avec les structures rythmiques, de différentes durées. |
| Acquis d'apprentissage | <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme de cette entité d'enseignement, l'étudiant sera capable:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - de percevoir et d'identifier des structures rythmiques répétitives et de les exprimer en utilisant les différentes parties du corps; - de répéter des enchaînements de mouvements en respectant les principes du mouvement expressif (projection de sensations, nuances dans l'énergie, mise en évidence des lignes du corps, clarté des directions lors des placements et des déplacements, utilisation de la composante temporelle). |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | L'évaluation vise à mesurer l'atteinte des acquis d'apprentissage visés. La présence à ce cours est requise. Les titulaires du cours pourront, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas assisté à au moins 90% des cours, lors de la session de juin ou de septembre. La note finale sera constituée de deux parties intégrées (mouvement dansé & corps-parole). La réussite de ces deux parties est indispensable pour démontrer les compétences et connaissances définies dans les acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement. La réussite de l'examen ne peut être obtenue que moyennant la réussite à chacune des parties/activités d'évaluation. |
| Contenu | Les objectifs seront rencontrés à travers deux contenus pratiques complémentaires progressivement intégrées : <ul style="list-style-type: none"> • une initiation au mouvement dansé (échauffement et chorégraphie + quelques éléments de création mouvements dansés) • une initiation aux techniques de " corps-parole " |
| Ressources en ligne | Cours moodle |
| Autres infos | Encadrement Titulaire(s), conseiller(s) technique(s) et/ou assistant(s) éventuellement aidés par des étudiants moniteurs. Vu la spécificité du bachelier et du master et les reconnaissances professionnelles que l'obtention du grade académique du master en Sciences de la motricité, orientation éducation physique entraîne automatiquement, nous informons les étudiant.e.s inscrits au bachelier en Sciences de la motricité, que l'absence de suivi d'UE LEDPH1003, même pour raisons médicales justifiées, rendra l'évaluation de l'UE impossible avec pour conséquence l'impossibilité d'acquérir les crédits correspondants. Ce cours est strictement réservé aux étudiants FSM, son accès n'est pas possible aux autres étudiants UCLouvain. |
| Faculté ou entité en charge: | FSM |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|-----------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Mineure en culture et création | MINCUCREA | 2 | |  |
| Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale | EDPH1BA | 2 | |  |